



INFO'TOUIT-CGT

Mai 2024 – n° 25

Contacts : 06 31 67 12 67 - 06 31 67 96 04

Appel à contributions : vous voulez nous parler de la mise en place de nouvelles modalités d'organisation du temps de travail dans votre direction ? D'autres préoccupations professionnelles ?

Ce Touit est le vôtre, contactez-nous, rejoignez-nous, écrivez-nous :
ugict-cgt@rennesmetropole.fr ou cgt@rennesmetropole.fr

Le 1^{er} Mai

Une mobilisation réussie qui doit se prolonger ...



#1^{er} Mai 2024 : journée internationale des travailleurs

Un 1er mai offensif et rassembleur pour la paix, pour la solidarité, pour gagner sur les revendications.

Plus de 210 000 manifestant-es ont participé aux plus de 280 manifestations et rassemblements organisés sur tout le territoire, dans une ambiance aussi revendicative que festive. Partout, l'unité syndicale était au rendez-vous, attestant d'une profonde aspiration au rassemblement. Les cortèges étaient riches en revendications : augmentation des salaires, égalité réelle entre les femmes et les hommes, développement des services publics, réindustrialisation, préservation de l'environnement. L'aspiration à la paix entre les peuples, l'arrêt du massacre à Gaza et des exactions quotidiennes contre les Palestiniens, la paix en Ukraine et partout dans le monde, étaient aussi au cœur des slogans.
 [...]



1er mai 2024 sur le département et au-delà :

2 500 à Rennes



150 à Fougères



300 à Redon



30 à Vitré



600 à Saint Brieuc



#À écouter

Stanislas Guerini, ministre de la fonction publique veut faire tomber le “tabou du licenciement” des fonctionnaires. Mardi 9 avril s'ouvrait la concertation avec les collectivités, les hôpitaux et les syndicats autour d'une nouvelle réforme de la fonction publique

Alors que la fonction publique peine à recruter, les syndicats sont vent debout contre cette nouvelle réforme et dénoncent un effet de communication. Ils appellent à faire de la revalorisation des rémunérations la priorité. La CGT a décidé de rejoindre FO en déposant un préavis de grève pour cinq mois à compter du 8 avril. Y-a-il d'autres raisons à la colère syndicale ?

La précédente réforme de la fonction publique date de 2019, quelles sont les raisons qui ont poussé l'exécutif à en inciter une nouvelle, au risque de braquer les organisations syndicales à trois mois des jeux olympiques ? Comment comprendre ce calendrier ?

Licenciements, rémunération au mérite, fin des catégories A, B et C, temps de travail, management... quelles sont les mesures discutées ? Et dans quel but ?

Selon l'INSEE, la France comptait en 2022 environ 5,7 millions de fonctionnaires au sein des trois fonctions publiques (État, hospitalière et territoriale). Il en faudrait 70 000 de plus selon la CDFT. Alors que le public ne fait plus rêver les travailleurs, comment la rendre attractive à nouveau ?

Le téléphone sonne en discute avec :

Xavier Lacovelli, sénateur renaissance des Hauts de Seine, Vice-président de la commission des affaires sociales

Johan Theuret, co-fondateur du think tank "Le Sens du Service public" et directeur général adjoint chargé du Pôle ressources Rennes Métropole et Ville de Rennes

Mylène Jacquot, secrétaire générale de la CFDT Fonctions Publiques



#RifSeep : Notre feuille de route

Avant de signer l'accord de méthode proposé par l'administration, nous avons proposé des amendements et demandé des éclaircissements. Même sans avoir réussi à obtenir gain de cause sur l'ensemble de nos demandes, nous avons apposé nos signatures afin de pouvoir rentrer dans le groupe de travail et y faire entendre vos revendications en matière de rémunération. L'accord de méthode pose les thèmes de la négociation avec les points qui seront discutés et ceux qui ne le seront pas.

Les données de départ :

- Budget 2025 : 2 140 000 € équivalent à 30 € brut mensuel par agent-es,
- Budgets 2026 et 2027 à ce jour inconnu,
- En 2027, l'augmentation cumulée moyenne devra être de 100 € brut mensuel par agent-es.

Nos axes de revendications :

- Dès 2025 :
 - O Supprimer le premier parcours pour les agent-es de la catégorie C,
 - O Favoriser l'ensemble des agent-es de la catégorie C sans gommer les écarts avec les agent-es de la catégorie B,
 - O Mieux reconnaître la cadre d'emploi des agents de maîtrise,
 - O Revoir les modalités d'octroi des IFSE tutorat :
- ☑ Tutorat, en intégrant les agent-es qui accompagnent les collègues en mobilité, les apprentis, les contractuel-les, les stages de collège, de lycée et au-delà,
- ☑ Tension de recrutement, de façon moins restrictive et plus en phase avec la réalité du terrain,
- ☑ Sujétions postes, en intégrant la validation des acquis professionnels suite à des formations, l'utilisation de nouveaux logiciels métiers, des nouvelles missions intégrées à la fiche de poste, ...



#CNAS

Nos collectivités envisagent de créer une aide aux vacances dédiée aux agents les plus précaires, ayant un quotient familial (QF) inférieur à 485, avec un plafond annuel d'aide défini selon les trois tranches suivantes :

- Tranche 1 (QF de 0 à 300) : 230 €
- Tranche 2 (QF de 301 à 390) : 180 €
- Tranche 3 (QF de 391 à 485) : 150 €

Aidez-nous à construire une proposition qui réponde à vos attentes en répondant au petit questionnaire via ce QR code



#À vos agendas

Mardi 14 Mai à 12 heures devant l'Hôtel de Rennes Métropole : toutes et tous, venons former un grand SOS humain pour défendre notre service public rennais.

Injures, incivilités, menaces, voire blessures... en recrudescence, 125 déclarations en 2022 contre 189 en 2023.

Presque tous les agents sont exposés : agents des centres sociaux, de l'habitat social, de l'état civil, de la propreté, les jardiniers, mais aussi les agents des bibliothèques, des piscines et la police municipale.

La CGT et Sud ont déposé un préavis de grève illimité depuis le 29 avril pour protester contre un manque d'accompagnement sur la sécurité de nos collègues.

Différentes expressions ont été relayées dans la presse le 30 avril :

Actu.fr

Rennes Infos Autrement

Le Télégramme



Ils appellent à un rassemblement mardi 14 mai à 12 heures devant l'Hôtel de Rennes Métropole. Un grand SOS humain sera formé, immortalisé par une photo aérienne par drone et certainement dans les médias locaux et nationaux présents.

Tract



Vendredi 17 Mai de 9 heures à 12 heures : informations syndicales à la salle de l'ASMR – plaine de Baud : Revoyure RifSeep pour les années 2025 – 2027 mais aussi votre réalité professionnelle au quotidien, l'Action Sociale prônée par la DRH et vos questions diverses.



Vendredi 17 Mai de 14 h. à 17 h. – Salle du Conseil à l'Hôtel de Rennes Métropole : restitution de la rencontre avec l'administration suite au dépôt du **préavis de grève intersyndical (CGT et SUD)** en lien avec l'insécurité des agents sur le territoire de la Ville de Rennes.



#Régie à autonomie financière assainissement

Négociations sur le référentiel RH des salariés de droit privé

La CGT et l'UGICT-CGT ont choisi l'hypothèse 3.

- Cette hypothèse est favorable à un plus grand nombre de salariés tout en maintenant une reconnaissance de l'ancienneté et de l'expérience acquise. Cette hypothèse attribue 3 points aux SMC (Salaire minimum Conventionnel) et attribue le reste du budget en augmentation du point (+0,83 %).
- Nous ne pouvons que regretter que cette valorisation soit encore trop éloignée du taux de l'inflation.
- Transposition dès le 01/01/2025 de ce qui va être effectué en droit public concernant la revalorisation du régime indemnitaire, sans attendre les prochaines négociations (modalités d'application à définir) dans le cadre des négociations pour les agents de droit public en cours, avec la CGT, l'UGICT-CGT, la CFDT et FO, dont les mesures devraient être de l'ordre de 30 bruts mensuels en moyenne par agents et personnels.

Notre tract :



#La CGT est en deuil

Notre ancien collègue, camarade et ami Charles Grignon nous a quitté le 6 avril 2024. Il avait 74 ans. À la CGT, Il fut un militant engagé pour la défense des services publics, l'amélioration des rémunérations et des conditions de travail au sein de nos collectivités. Il a siégé longuement au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la ville de Rennes.

Charles était un militant intègre, droit dans ses bottes et respecté par les élus et l'administration de l'époque.

Après avoir fait valoir ses droits à la retraite et tant que sa santé lui permettait, il a continué à œuvrer au sein de la CGT et l'UGICT-CGT.

Son engagement, sa détermination et son expérience syndicale nous manqueront.

Nos pensées vont vers sa femme, ses enfants, petits-enfants et leurs proches.

Charles était un grand Monsieur.



#ZOOM SUR...

Pour garder les qualifications, il faut commencer par les reconnaître !

Zoom sur les techniciens dans nos collectivités. (Données au 01/04/2024)

Nos collectivités emploient 446 techniciens, dont 95 contractuels + 351 titulaires/stagiaires

Rennes Métropole : 77 contractuels et 212 titulaires/stagiaires

Ville de Rennes : 17 contractuels et 60 titulaires/stagiaires

CCAS : 1 contractuel et 2 titulaires

L'UGICT-CGT 35 et toute la CGT revendiquent :

- **La reconnaissance de l'expertise technique**, du rôle contributif de cette catégorie professionnelle essentielle pour assurer la continuité et la qualité du service public ainsi qu'une technicité reconnue à sa "juste valeur".
- **Une augmentation salariale et une évolution de carrière**. La revalorisation de la grille indiciaire est la seule garantie pour permettre un parcours professionnel dans nos administrations et obtenir un traitement indiciaire linéaire jusqu'à la retraite. Nos employeurs préfèrent user arbitrairement des éléments accessoires de rémunération liés à la fonction ou à la performance, qui disparaissent en cas de maladie ou de retraite.
- **Davantage de démocratie sociale**. Le manque de perspectives freine l'implication des professions intermédiaires et techniciennes, compte tenu de leur position dans la hiérarchie. Il y a souvent un fossé entre leur volonté de travailler efficacement (avec des moyens matériels et humains appropriés) et les objectifs de l'employeur.



Pour aller plus loin :



Crée en 1963, l'UGICT-CGT (*Union Générale des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise*) est la structure interprofessionnelle dont s'est dotée la CGT pour rassembler ces agents cadres. Avec vous techniciennes et techniciens, l'UGICT-CGT définira des revendications adaptées à votre catégorie professionnelle. Rejoignez-nous !

#Adhésion

La CGT est la première force syndicale depuis plus d'un siècle et la première organisation dans la Fonction publique territoriale.

Elle a démontré sa capacité à porter les aspirations et les attentes des salarié.e.s ou des agent.e.s de toutes les catégories à partir de leurs revendications.

Pour la CGT, les revendications se construisent avec les agent.e.s ou les salarié.e.s à partir des besoins collectifs et individuels exprimés.

L'action est portée avec vous tous.

Nous avons besoin de chacune et chacun pour une CGT plus forte et plus efficace.

Plus nous serons nombreuses et nombreux et plus nous réussirons à faire valoir plus largement nos revendications.

Voici donc, en quelques mots, les raisons qui vous conduiront à rejoindre notre syndicat afin d'en faire le vôtre.

QUAND VOUS ADHÉREZ À LA CGT, C'EST VOUS QUI LA FAITES.
Pour la CGT : Pour l'UGICT-CGT :



#À voir

"Petites mains"

Rien n'avait préparé Eva à l'exigence d'un grand hôtel. En intégrant l'équipe des femmes de chambres, elle fait la connaissance de collègues aux fortes personnalités : Safietou, Aissata, Violette et Simone.

Entre rires et coups durs, la jeune femme découvre une équipe soudée et solidaire face à l'adversité. Lorsqu'un mouvement social bouscule la vie du palace, chacune de ces « petites mains » se retrouve face à ses choix.



Pourquoi faut-il voir cette comédie sociale avec Corinne Masiero en femme de chambre d'un grand palace ?



#Interview d'un agent contractuel

Le choix de Guillaume : être contractuel à Rennes Métropole.

La fonction publique se tourne de plus en plus vers la contractualisation de ses ressources humaines. Cela permet, selon les besoins, des recrutements plus rapides notamment dans des secteurs en pleine innovation ou spécifiques comme l'informatique, l'environnement ou encore les énergies.

On trouve plus de 1 200 000 agents contractuels dans l'administration. Dans nos collectivités rennaises, ils sont plus de 1 400.

Guillaume, notre collègue informaticien, qui a bien voulu répondre à nos questions.

Comment as-tu été recruté ? et quelle étaient tes motivations ?

Ayant une formation supérieure de management complétée par de l'ingénierie informatique, une offre d'emploi était sur le site de Rennes Métropole. Cette opportunité correspondait clairement à mes envies et mes valeurs : le sens du collectif, un service public auprès de la population, un désintéret financier (on n'est pas là pour faire de l'argent). L'attrait de la ville de Rennes a aussi pesé dans la balance. Travailler pour la ville dans la ville est une véritable satisfaction. Arrivant du secteur privé, une pression moindre et des horaires adéquats me conviennent pour l'instant.

Es-tu sur un contrat de longue durée, CDD de 3 ans ou sur un contrat plus court ?

Il s'agit actuellement d'un contrat de 3 ans renouvelable, ensuite cdi-sable. Préparer le concours d'ingénieur territorial ? Je ne sais pas, pour l'instant c'est flou.

Quelle est la différence primordiale pour toi entre ton statut et celui de ton collègue fonctionnaire titulaire ?



Je ne vois pas vraiment de grosses différences. En dehors du statut, nous bénéficions de la même formation, du même déroulement de carrière et peut-être de la même rémunération.

J'entends parler de négociations autour des rémunérations des contractuels et de leur déroulement de carrière mais cela manque de transparence. Ai-je pu négocier mon expérience du privé ? A priori ce n'était pas négociable. Cependant j'ai appris que d'autres collègues avaient fait de meilleures tractations. Face à ces différences de traitement, je me sens un peu floué et déçu par la Métropole.

En intégrant la Métropole, il faut savoir que je me mets en situation de précarité. Pour mener mes études et acquérir les compétences actuelles, un remboursement important d'un prêt étudiant est en cours. Employé dans le privé, mes revenus avec primes atteignaient 3 000 € net et le remboursement du prêt était aisé. Aujourd'hui avec un traitement de 2 200 € net à Rennes Métropole, j'ai été contraint d'alléger mes remboursements mensuels à hauteur de 800 €. Il me reste encore un an de sacrifices sans projets personnels ou de vacances avec mes amis si les coûts sont trop importants.

Quels ont les avantages à être contractuel selon toi ?

J'ai un sentiment de liberté par rapport à mes collègues. Je me sens moins redevable avec ce contrat à durée fixe. Je ne sais pas si cela est partagé par mes collègues contractuels mais l'échéance courte de 3 ans me motive afin de mener à bien les projets rapidement.

Quels sont les inconvénients pour toi par rapport à un collègue fonctionnaire ?

Je reste locataire. Le statut de précaire me confronte aux institutions bancaires et aux propriétaires. Aujourd'hui je suis dans l'incapacité de faire des projets à long terme.

Quel est ton projet à court terme, moyen terme et à long terme ?

À court terme, c'est d'aller au bout de mon contrat, ensuite je ne sais pas. J'hésite entre des allers retours privé/public. Le privé pour l'expérience, les remises à niveaux et l'argent. Le public pour le sens et des plages horaires qui me permettent un investissement dans le bénévolat. Mais j'ai une crainte dans le futur de posséder trop d'expériences dans le public, souvent dévalorisées. Est-ce que les missions me suffiront au sein de Rennes Métropole ? Je pense que je pourrais m'y plaire à la condition de mener des projets intéressants. Même si dans l'informatique on s'auto forme beaucoup, il faut être conscient d'un retard de 10 ans dans la fonction publique. Aussi des allers retours privé/public me permettront de renouveler les compétences.